Votre Conseiller **MR CAUCHY BAO RUE ALICE** 95600 **EAUBONNE**

réinventons / notre métier

20 61 01 13 GBNYWNIH.OHKDAPK@AXA.FR

NV5SDC014/01/1650005223054888

MLLE GWENAEL JAMIN 1 Avenue Vladimir Iline 75015 Paris

Votre appel de cotisation sante du 12/31/2015 au 12/31/2015

Madame, Monsieur,

Vous nous avez envoyé des éléments déclaratifs DSN pour le(s) mois de : - avril - mai juin

qui nous ont permis de calculer la prime correspondante.

Cet appel de cotisation tient compte d.une ou plusieurs période(s) de régularisation que vous nous avez transmise(s) dernièrement.

Le montant dû s.élève à **00000000041955**€. selon le détail précisé au verso de ce courrier. Nous vous invitons à utiliser le TIP-SEPA ci-dessous afin de faciliter l'enregistrement de votre paiement.

Si toutefois, vous deviez payer par chèque, merci de le libeller à l.ordre d.AXA et de joindre impérativement le TIP-SEPA.

La Direction des Assurances Collectives Entreprises

Votre adhésion

ODYSSIEL

Date effet fiscal:24/09/1996

Vos références

adhésion 50005223303888 Notice 141236

Référence Client 0007648177

Votre Espace Client

Identifiant Internet 0040898469

En cas de modification ou d'absence de vos coordonnées bancaires, joindre un Relevé d'Identité **Bancaire**

IBAN: FR76 1020 6000 1611 3101 1512 040

RUM: TIPM A000 0000 0000 1360 15

ICS: FR14ZZZ391832 **REF OPERATION:**

720300604446208403422858

EMETTEUR: 168007

Date:

Signature:

PAYEUR: HOPITAL DE PONT DE VEYLE

AXA 2030060444620 / 2858 Période:01/01/2014 au 31/03/2014 HOPITAL DE PONT DE VEYLE M DUPONT JEAN RUE PIERRE GOUJON 83470 PONT DE VEYLE

Montant en euros

53 900,00 €

AXA CENTRE TIP 108007 TSA 10902 92897 NANTERRE CEDEX 9



CEBERT	MARKET .
Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En s ignant ce formulaire de mandat, vous autorisez AXA à envoye	er des instructions à votre
banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de A	AXA. Vous bénéficiez du
droit d.être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée	avec elle. Une
demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte p	our un prélèvement

Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre

Répartition de votre épargne

Vous avez choisi « Type_gestion »

Le tableau ci-après en précise la répartition au 12/31/2015 et au 20151231

Pour chaque support en unités de compte votre épargne est calculée au **20151231** sur la base de la dernière valeur connue.

Situation de votre épargne au regard des prélèvements fiscaux et sociaux

L'intégralité des produits attachés au contrat d'assurance vie multi-supports est assujettie aux prélèvements sociaux (15,5% au 01/07/2012).

Le détail des frais relatifs à votre épargne se trouve en annexe.

Le support Euro

Votre support **Odyssiel Euro** comporte une garantie en capital au moins égale aux sommes versées nettes de frais sous réserve de l'absence de rachat et de réorientation d'épargne.

Du 12/31/2015 au 20151231, ce support a bénéficié d'un taux de rendement net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux de 2,55 %, dont 0,15 % au titre du Bonus Euro + Vous avez bénéficié du Bonus Euro + 2015, bonus complémentaire de participation aux bénéfices, grâce à votre choix de la gestion évolutive par âge.

De plus, à titre d'information, ce taux de rendement net des prélèvements sociaux s'élève à **2,15%**. Pour bénéficier de nouveau du **Bonus Euro** + en **2016%**, reportez-vous à la partie « A propos de votre adhésion »

Déclaratifs sur la période du 01/04/2015 au 31/05/2015

<u>Base</u>	Assiette en €	<u>Taux</u>	<u>Montant en €</u>
	Plafond SS mensuel 3 129 €		
Adulte	70 000 X	3,00 %=	2 100,00
Enfant	140 000 X	2,00 %=	2 800,00
La cotisation tient compte de l'ensemble des taxes en vigueur.		Total	4 900,00

Déclaratifs sur la période du 01/06/2015 au 30/06/2015

<u>Base</u>	Assiette en €	<u>Taux</u>	<u>Montant en €</u>
	Plafond SS mensuel 3 129 €		
Adulte	35 000 X	4,00 %=	1 400,00
Enfant	70 000 X	3,00 %=	2 100,00
La cotisation tient compte de l'ensemble des taxes en vigueur.		Total	3 500,00

Les supports en unités de compte

La garantie AXA porte sur le nombre d'unité de compte. Les montants investis sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Néanmoins, certains supports bénéficient d'une garantie à leur échéance*.

^{*} la garantie en capital à l'échéance du support est apportée par un établissement tiers à AXA.